

Date, heure :	Jeudi 22 novembre 2016, 20h00
Lieu :	Maison de paroisse, Diesse
Présents :	21 paroissiens ayant droit de vote
Excusés :	--
Invités :	Mme Josiane Richard, administratrice M. Bernard Schindler, presse
Présidence :	M. Ulrich Knuchel
Procès-verbal :	Mme Nicole Racine

Ordre du jour :

1.	Accueil, salutations, organisation de l'assemblée
2.	Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de paroisse du 2.06.2016
3.	Budget de l'exercice 2017 - Présentation et discussion Acceptation et fixation du taux de l'impôt paroissial
4.	Engagement 10 % du pasteur Stéphane Rouèche au 01.01.2018
5.	Election complémentaire au Conseil de paroisse
6.	Informations du pasteur
7.	Informations du Conseil de paroisse
8.	Divers et imprévus

Délibérations :

1.	<p>Accueil, salutations, organisation de l'assemblée</p> <p>La parole est donnée à M. Stéphane Rouèche pour une petite méditation.</p> <p>M. Ulrich Knuchel ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux paroissiens, paroissiennes présents et les remercie de l'intérêt pour notre communauté. Le président remarque que la présente assemblée ordinaire de paroisse a été convoquée selon les prescriptions légales et dans les délais, Il propose à l'assemblée Mme Nicole Racine comme secrétaire du PV et M. Pierre-André Lautenschlager comme scrutateur. Ces propositions, ainsi que l'ordre du jour, sont acceptées à l'unanimité par l'Assemblée.</p>
2.	<p>Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de paroisse du 02.06.2016</p> <p>Ce document pouvant être consulté sur le site internet et/ou auprès de la présidente du Conseil de paroisse, il est renoncé à sa lecture. Personne n'en demande lecture et aucune remarque ni question n'est formulée à ce sujet. Ce document est accepté à l'unanimité.</p>



3.	<p>Budget de l'exercice 2017</p> <ul style="list-style-type: none">• Présentation et discussion <p>Mme Josiane Richard, administratrice présente le budget de l'exercice 2017 et commente les comptes qui ont subi soit une augmentation ou une diminution mais dans son ensemble le budget est resté assez stable par rapport au budget 2016.</p> <p>La course de la solidarité a laissé un bénéfice de Frs 13'000.00</p> <p>Un montant de Frs 500.00 est versé pour le 500^{ème} anniversaire de la Réforme.</p> <p>Budget 2017</p> <table><tr><td>Total des recettes</td><td>Frs</td><td>288'788.00</td></tr><tr><td>Total des charges</td><td>Frs</td><td>302'600.00</td></tr><tr><td>Déficit prévu de</td><td>Frs</td><td>13'812.00 (perte après dépréciations)</td></tr></table> <p>Bénéfice financier avant dépréciations Frs 17'188.00</p> <ul style="list-style-type: none">• Acceptation et fixation du taux de l'impôt paroissial <p>L'assemblée accepte à l'unanimité le budget 2017 et le taux de l'impôt paroissial inchangé de 0,1840 % comme proposé par le Conseil de paroisse.</p> <p>La caissière est remerciée par applaudissements pour son travail.</p>	Total des recettes	Frs	288'788.00	Total des charges	Frs	302'600.00	Déficit prévu de	Frs	13'812.00 (perte après dépréciations)
Total des recettes	Frs	288'788.00								
Total des charges	Frs	302'600.00								
Déficit prévu de	Frs	13'812.00 (perte après dépréciations)								
4.	<p>Engagement 10% du pasteur Stéphane Rouèche au 01.01.2018</p> <p>La présidente donne les explications que suite à une réduction de pourcentage en raison de la suppression de postes d'ecclésiastique arrêtée le 15 avril 2015. Deux solutions sont proposées :</p> <ul style="list-style-type: none">a) Soit on garde notre pasteur à 90 %b) Soit la paroisse l'engage à 10 % pour qu'il puisse continuer à 100 %. <p>Le pasteur, M. Stéphane Rouèche se récusé pour la décision.</p> <p>L'assemblée accepte l'engagement 10 % du pasteur à l'unanimité pour la période du 01.01.2018 au 31.12.2020.</p>									
5.	<p>Election complémentaire au Conseil de paroisse</p> <p>Il y a toujours une place pour compléter le Conseil de paroisse. Aucune proposition. La question reste ouverte.</p>									
6.	<p>Informations du Pasteur</p>									



	<p>M. Stéphane Rouèche formule avec plaisir un énorme MERCI pour l'accord du maintien de son poste de travail à 100 %.</p> <p>Il relève l'esprit d'ouverture, d'équilibre pour toutes les activités que propose la paroisse.</p> <p>Il donne quelques activités pour 2017, soit</p> <ul style="list-style-type: none">- Un culte au camping de Prêles- Un Chemin de lumière <p>Il reste ouvert à toutes remarques ou critiques.</p> <p>Il clôt par un tour de magie symbolique avec le rubikub, pour clore les informations.</p>
7.	<p>Informations du Conseil de paroisse</p> <p>La présidente donne les travaux effectués dans l'année :</p> <ul style="list-style-type: none">- Le chemin devant la cure et des escaliers- Le chemin côté Sud de l'église- La peinture de la salle de paroisse <p>Elle formule des remerciements à :</p> <ul style="list-style-type: none">- M. Pierre-André Lautenschlager- M. Philippe Niederhauser et la protection civile- Mme Katia Schneider- M. Christian Hurni <p>D'autre part elle dit un grand MERCI à toutes les personnes qui aident notre paroisse à vivre afin de pouvoir passer des moments agréables et des souvenirs inoubliables et impossible sans les bonnes idées et l'audace de notre pasteur Stéphane Rouèche, de la confiance du conseil de paroisse et l'excellent travail de la secrétaire.</p>
8.	<p>Divers et imprévus</p> <p>Ras</p>

L'assemblée est levée à 20h50.

C'est par quelques photos sur les activités de la paroisse durant l'année 2016 suivie d'un apéritif auquel chacun est cordialement invité que se termine l'assemblée ordinaire du 22 novembre 2016.

Lamboing, le 22 novembre 2016 / NR

Ulrich Knuchel
Président des Assemblées

Nicole Racine
Secrétaire des procès-verbaux